



## Résumé des principales décisions du plenum du Conseil général du 19 décembre 2017

### 1. Examen du projet de budget 2018 de la Municipalité

L'entrée en matière est acceptée par 51 oui, 0 non et 0 abstention

#### 1.1 Administration générale et finances

Aucun amendement

#### 1.2 Economie et Tourisme

Aucun amendement

#### 1.3 Education et Culture

Amendement PDC : Augmentation de 80'000.- rubrique Traitements afin d'engager 4 apprentis supplémentaires à la base aérienne de Sion en 2018 faisant suite au postulat accepté le 20 juin 2017.

L'amendement est refusé par 32 non, 15 oui et 3 abstentions.

#### 1.4 Affaires sociales

Amendement ADG : Augmentation de 50'000.- rubrique Subventions institutions privées afin de donner des moyens supplémentaires aux institutions actives dans l'intégration des populations migrantes et des personnes en fin de droit (Centre Suisse-Immigrés et OSEO)

L'amendement est refusé par 38 non, 13 oui et 0 abstention.

#### 1.5 Sécurité publique

Aucun amendement

#### 1.6 Travaux publics et Environnement

Aucun amendement

#### 1.7 Bâtiments et Constructions

Amendement ADG : Augmentation de 200'000.- rubrique Entretien de biens immobiliers afin de permettre au service des bâtiments d'améliorer l'accessibilité des locaux de la Ville aux personnes à mobilité réduite.

L'amendement est refusé par 38 non, 13 oui et 0 abstention.

Amendement PDC : Diminution de 100'000.- rubrique Bâtiments communaux/Investissements propres/Planta afin de ne pas engager des montants pour une étude concernant l'aménagement de la place de la Planta alors que les besoins futurs ne sont pas clairement définis.

L'amendement est refusé par 35 non, 16 oui et 0 abstention.



VILLE DE SION  
CONSEIL GÉNÉRAL



## **1.8 Urbanisme et Mobilité**

Amendement les Verts : Augmentation de 250'000.- rubrique Eclairage public afin de donner les moyens de changer rapidement l'ensemble de l'éclairage public qui génère des coûts et de la pollution lumineuse.

L'amendement est refusé par 38 non, 13 oui et 0 abstention.

Amendement Commission de Gestion (COGEST) : Diminution de 100'000.- rubrique Parcs et Jardins/Investissements propres/Espaces publics afin de revoir à la baisse le projet d'aménagement du jardin public de Bramois.

L'amendement est refusé par 29 non, 19 oui et 2 abstentions.

## **1.9 Sport, Jeunesse et Loisirs**

Aucun amendement.

## **2. Vote du projet de budget 2018 de la Municipalité**

Le projet de budget 2018 est accepté par 51 oui, 0 non et 0 abstention.

La vice-présidente du Conseil général : C. Bourban Carthoblaz